

Nous avons besoin de vous infirmières praticiennes spécialisées

Faites partie
de l'équipe!

Choisir le CIUSSS de l'Estrie – CHUS...

- Pour intégrer une équipe misant sur la collaboration, l'entraide et la reconnaissance des talents de chacun;
- Pour évoluer dans un milieu où l'humanisme et l'innovation sont au cœur des soins et service
- Pour faire une différence dans la vie des gens.

Plusieurs postes infirmières praticiennes spécialisées

- Première ligne
- Soins aux adultes
- Néonatalogie
- Santé mentale
- Soins pédiatriques

Principales responsabilités:

En plus de sa pratique infirmière avancée, qui consiste en des soins complexes au patient, de la recherche, du leadership et du coaching-mentorat, l'IPS en vertu de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers, peut exercer les activités médicales suivantes:

- Prescrire des examens diagnostique
- Utiliser des techniques diagnostiques invasives ou représentant des risques de préjudice
- Prescrire des médicaments ou d'autres substances
- Prescrire des traitements médicaux
- Utiliser des techniques ou appliquer des traitements médicaux invasifs ou présentant des risques de préjudice

Exigences:

- Doit détenir un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'O.I.I.Q., les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'O.I.I.Q.
- Doit être membre en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec (OIQ).
- Doit détenir ou être en voie d'obtenir son permis de pratique d'infirmier(ère) praticien(ne) spécialisé(e).

Les personnes intéressées sont invitées à postuler sur notre site à l'adresse suivante : besoindevous.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec 